

samusocialInternational



humanité

dignité

solidarité

Face aux défis de la protection internationale

- Humanité, dignité, solidarité avec les personnes en situation d'exil -

- Protection et retours -

PROGRAMME

18 et 19 septembre 2019 A l'Institut français de Tunisie, Tunis



OFII

INSTITUT
FRANÇAIS

Tunisie

Contexte

Interpellés par le contexte mondial d'augmentation des flux migratoires et les conditions d'accueil des personnes en situation d'exil dans le pourtour méditerranéen, le Dr Xavier EMMANUELLI, président fondateur du Samusocial International (SSI) et le Dr Kamel MOHANNA, président fondateur d'Amel Association International (Amel), ont initié, en 2017, une série de colloques internationaux.

A Paris, Athènes, Rome puis Beyrouth, les discussions ont réuni institutionnels, société civile et chercheurs, autour des valeurs d'humanité, de dignité et de solidarité avec les personnes en situation d'exil. Les participants ont formulé des recommandations visant au développement de possibilités d'entrées légales en Europe afin de limiter la « vulnérabilisation » sur les routes de l'exil et d'assurer une meilleure intégration dans les pays d'accueil. En juin 2018, lors de la rencontre à Rome, les participants ont lancé un Mouvement de solidarité avec les personnes en situation d'exil. Ils ont élaboré un Manifeste développant un plaidoyer inclusif à l'échelle euro-méditerranéenne.

Dans ce contexte, le Samusocial international, en partenariat avec l'OFII, organise un colloque international en Tunisie afin de réunir des spécialistes, des acteurs de la société civile et des représentants institutionnels, autour de la question de la protection et des retours des personnes en situation d'exil.

Tout d'abord, des spécialistes se réuniront pour questionner les limites de la protection internationale comme facteur d'exclusion et de création de situations d'illégalité. Dans un second temps, seront envisagés les risques de violation du principe de non-refoulement selon lequel aucun Etat ne peut expulser ou refouler, de quelque manière que ce soit, une personne en exil sur les frontières de territoires où sa vie ou sa liberté seraient menacées. Enfin, les retours seront envisagés au travers d'expériences réussies et de discussions autour des difficultés auxquelles font face les personnes en situation d'exil (difficultés d'intégration socio-économique, traumatismes, exclusion...).

Enfin, la conférence sera suivie d'une journée de visites de programmes d'aide au retour volontaire et à la réinsertion, pilotés par l'OFIL.

Programme général de la journée du 18/09

8h30 - 9h00

Café d'accueil et inscription

9h00 - 10h30

Panel d'ouverture

10h30 - 12h00 : Panel 1

Interroger les retours ? Les limites du cadre légal et de la protection internationale

12h15 - 13h45 : Panel 2

Les retours forcés et les violations caractérisées du principe de non-refoulement

15h00 - 16h30 : Panel 3

Les enjeux du retour et de la réinsertion à l'issue d'un parcours migratoire

16h45 - 17h30 : Panel de clôture

Observations finales



Description des panels

9h00 - 10h30 : Panel d'ouverture

Intervenants :

S. E. M. Olivier POIVRE D'ARVOR
Ambassadeur de France en Tunisie

Dr Xavier EMMANUELLI
Président fondateur du Samusocial International

Dr Kamel MOHANNA
Président fondateur d'Amel Association International

Yasmin ALSALEH
Groupe des jeunes leaders MENA 2015, Yemen

Mohamed BEN YOUCHAA
Directeur général de la Promotion Sociale au Ministère des Affaires Sociales de Tunisie

Didier LESCHI
Directeur général de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

Animation:

Serge MOATI
Journaliste et réalisateur

10h30 - 12h00 : Panel 1

" Interroger les retours ? Les limites du cadre légal et de la protection internationale "

Objectif du panel :

Ce panel aura pour objectif d'interroger les limites du cadre juridique de la protection internationale. En effet les motifs limités de persécution permettant de se prévaloir de la Convention de Genève, relative au statut de réfugié au lendemain de la Seconde guerre mondiale, peuvent s'avérer laconique pour garantir la protection des réfugiés. Par ailleurs, les instruments régionaux de protection, bien que ratifiés par de nombreux Etats, peuvent varier grandement d'une région à l'autre du Globe. Seront discutés les flux migratoires mixtes, en insistant sur les motifs multifactoriels de départ, la perception des populations d'accueil, et les instruments internationaux complémentaires relatifs aux droits de l'Homme.

Quelles pourraient être les alternatives au retour ?

Un changement de paradigme apparaît nécessaire. La question de la prise en charge et de l'accueil des personnes cherchant une protection pour de raisons médicales sera également abordée.

Pour finir, seront étudiés le cas des mineurs isolés voyant leur minorité remise en cause, les plaçant dans une situation illégale et précaire.



Intervenants :

Catherine WIHTOL DE WENDEN

Directrice de recherches à Sciences Po

François GEMENNE

Chargé d'études à l'Université de Liège

Riadh BEN KHALIFA

Maître-assistant à l'Université de Tunis - Laboratoire Histoire des Économies et des Sociétés Méditerranéennes

Maya SAHLI

Commissaire des droits de l'Homme auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, Organisation de l'Union Africaine

Dr Wafaa BAHOUS

Directrice du Samusocial Casablanca

Dr Thanh LE LUONG

Médecin à l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

Olivier GEISSLER

Directeur exécutif de la Fondation pour le Service Social International : protection des mineurs en mouvement, leur protection et leur insertion

Dr Sylvie ZUCCA

Psychiatre et psychanalyste, PASS Hôpital Saint-Louis

Modération:

Julia TRAN THANH

Consultante internationale dans le domaine de l'éducation et formation en situation de crise et de conflit et auprès de personnes réfugiées et vulnérables

12h15 - 13h45 : Panel 2

" Les retours forcés et les violations caractérisées du principe de non-refoulement "

Objectif du panel :

Ce panel se concentrera sur les risques de refoulement pour les personnes qui ne bénéficient pas du statut de réfugié, ou dont la demande d'asile est compromise par l'absence d'un cadre légal dans le pays d'accueil. Les refoulements peuvent exposer les personnes à des risques de persécutions, dans le pays d'origine comme dans des pays tiers.

Les experts se pencheront sur l'accès aux droits lors de l'admission des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés sur le territoire du pays d'accueil, le choix du pays de débarquement pour les rescapés en mer, et la possibilité d'opérer des retours tout en respectant le droit international et en garantissant la sécurité de ces personnes. Ils reviendront également sur les objectifs du Pacte Mondial pour les migrations sûres et ordonnées, afin de comprendre quelles sont les possibilités de coopération internationales entre les pays d'origine, de transit et de destination afin de garantir le respect des droits fondamentaux des personnes en mouvement.



Intervenants :

Vincent COCHETEL

Envoyé spécial du Haut-Commissariat aux Réfugiés pour la Méditerranée

Dr Kamel MOHANNA

Président fondateur d'Amel Association International

Claudia PRETTO

Maître de conférence en études migratoires, consultante pour l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en Tunisie

Junita CALDER

Responsable de la région MENA pour l'International Detention Coalition

Insaf MOUNADI

Officier de protection spécialisée dans les alternatives à la détention, OIM

Roula HAMATI

Coordinatrice adjointe du MADE Network, experte en plaidoyer dans la région MENA sur la question migratoire et représentante internationale du CCRM

Corrine TORRE

Cheffe de mission France, Médecins Sans Frontières

Ulrich STEGE

Coordinateur du "Human Rights and Migration Law Clinic" du Collège Universitaire International de Turin, Avocat

Saïd BOUDOUR

Journaliste, militant des droits de l'Homme, spécialiste de la migration et de l'exil

Modération:

Monia BEN JEMIA

Professeure à la Faculté de Sciences juridiques et politiques de Tunis, Fondatrice de l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates

15h00 - 16h30 : Panel 3

" Les enjeux du retour et de la réinsertion à l'issue d'un parcours migratoire "

Objectif du panel :

Ce panel abordera les enjeux du retour des personnes en situation d'émigration, en croisant les points de vue des pays de séjour et des pays de retour. Il sera question des personnes qui ont décidé de retourner dans leur pays d'origine, en considérant les multiples pressions économiques, sociales, familiales, politiques et juridiques qui ont pesé sur cette décision, mais aussi des personnes en situation de retour forcé. Seront abordés les risques sécuritaires liés au retour dans certains pays, la perte de repères, l'exclusion sociale, les difficultés de réinsertion, la phase de réadaptation et de mise en place de projets économiques.

Dans ce cadre, les programmes d'aide à la réinsertion jouent un rôle essentiel dans la décision du retour, car ils ouvrent un nouvel horizon pour des personnes ayant le sentiment d'être dans une impasse. La formation professionnelle, l'emploi et l'accompagnement personnalisé représentent les piliers de la réinsertion.

Des exemples de programmes mis en place en Tunisie et ailleurs seront présentés.



Intervenants :

Naïma ZAGHDOUDI

Dispositif national de réinsertion coordonné par l'Office des Tunisiens à l'Étranger (OTE)

Jonathan CHALOFF

Analyste des politiques migratoires à l'OCDE

Erika RAMANZINI

Représentante de l'association CEFA au Maroc- Opérateur de réinsertion

Francesca GAROFALO

REACH, Initiative Libye Tunisie Responsable de l'Évaluation des Migrations

Carbon DE SEZE

Avocat au barreau de Paris, Président de la Commission des Droits de l'Homme du Barreau de Paris

Karim SY

Entrepreneur et fondateur de l'oganisaton à but non lucratif Jokkolabs

Salwa AMRI

Psychologue à l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP)

Modération:

Hélène HAMMOUDA

Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

16h45 - 17h30 : Panel de clôture

Observations finales

Intervenants :

Dr Xavier EMMANUELLI

Président fondateur du Samusocial International

Dr Olivier DOUVILLE

Psychologue clinicien, Laboratoire CRPMS, Université Paris Diderot, Université Sorbonne Paris Cité

Hatem ESSAIEM

Président du Comité contre la torture, Haut commissaire des droits de l'Homme auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, Organisation de l'Union Africaine



Programme de la journée du 19/09

9h00 - 16h00

" Visites de terrain "

Objectif de la journée:

La conférence sera suivie d'une journée de visites de terrain sur le thème de l'aide à la réinsertion pilotée par la représentation de l'OFII en Tunisie. Il s'agira pour les invités de rencontrer plusieurs porteurs de projets économiques concrétisés à Tunis et dans sa périphérie ainsi qu'un opérateur de proximité chargé d'accompagner la réinsertion au quotidien.

Le soir, le départ vers l'aéroport sera possible à partir de 16h30 (vols retour en France à partir de 18h25).



Informations et contacts

La rencontre est organisée par le Samusocial International, en partenariat avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.

Lieu de la conférence

Institut français de Tunisie

20-22 Avenue de Paris, Tunis 1000, Tunisie

Pour plus d'informations, contactez:

Sophie BLEVIN - Assistante chargée du projet Domeus,

Samusocial International

domeus@samu-social-international.com

(+ 33 7 86 33 15 60)

Sana BOUSBIH - Consultante Migrations et Développement

MENA

(+ 21 6 50 63 79 79)

Conception graphique :

Hélène GOULHOT - Communication du Samusocial International